

TIZI-OUZOU

L'APC de Bouzeguène présente
son bilan d'activité 2006

Fait notable durant la présentation du bilan d'activité de l'APC de Bouzeguène exercice 2006, la désaffection de la population en dépit des avis placardés au chef-lieu et dans tous les villages, et des invitations lancées tous azimuts qui n'a pas permis l'émergence d'un débat contradictoire comme le veut la tradition. Chose curieuse pour l'équipe de l'exécutif communal, qui a fait du slogan "Priorité aux villages" son thème de campagne. "Même les élus de l'opposition qui ont fait l'objet des mêmes sollicitations ont brillé par leur absence", regrettent les cinq élus indépendants qui détiennent la majorité relative avec 5 sièges devant le RCD (3), le FLN (2) et le RND (1). Cela étant, la présentation du bilan, faite dans une salle claustrée et entièrement acquise, est passée comme une lettre à la poste. Mis à part ce citoyen qui a reproché à l'APC son favoritisme au profit de certains villages au regard des chiffres qui l'attestent allégrement, les présents n'ont rien trouvé à redire sur le bilan plébiscité sans la moindre réserve, applaudissant même certaines initiatives comme celle visant à reverser l'EX-SAS située au centre du chef-lieu dans le patrimoine historique. Dans son allocation qui sonne comme un adieu à la gestion, le maire

exhorte les compétences de la région à faire acte de candidature lors des prochaines élections car, selon lui, ce n'est pas l'argent qui va manquer pour faire aboutir les projets, mais les initiatives et la volonté de faire échec aux obstacles de tout ordre qui se dressent devant les élus du peuple dans l'exercice de leur mandat.

Entraves dues non seulement à la bureaucratie, mais aussi à l'inculture citoyenne qui fait que des projets d'envergure sont souvent stoppés par le fait d'oppositions insensées. "On veut une chose et son contraire", s'insurge le maire, entre plainte et complainte pour illustrer ces contradictions citoyennes.

Dans le sillage des réalisations concrétisées par son équipe de l'exécutif communal, le maire, qui se félicite de la cohésion régnant au sein de l'exécutif, indique que son assemblée s'est réunie en six séances ayant abouti à 32 délibérations. La concrétisation des programmes de développement dont il a été fait lecture, des projets réalisés concernant la santé, les routes et les infrastructures de base, l'hydraulique et enfin le sport et la culture. 70 milliards de centimes, représentant le montant de divers projets, sont inscrits à l'actif de la collectivité, souligne le maire qui n'a eu de cesse de plaider

pour un sauveur découpage administratif. Acherar Slimane annoncera que 3 500 foyers bénéficieront du gaz de ville dont la première étude terminée sur 18 km touchera les villages du sud de la commune en attendant les autres. L'environnement sera concerné par un projet de 5 milliards de centimes avec l'aménagement d'une décharge contrôlée à Azaghar alors qu'une cagnotte de 60 milliards a été réservée aux projets sectoriels à venir, lance fièrement le premier magistrat de la commune.

Au plan des relations avec les citoyens, 2 067 visiteurs ont été reçus en audience, précise-t-il, en révélant que la misère est au seuil de bon nombre de foyers qui sollicitent l'aide sociale des pouvoirs publics. Faits troublants qui contrastent avec la relative bonne santé de la population due à l'argent de l'émigration qui entretient encore l'illusion.

Une réflexion est par ailleurs engagée pour trouver une solution à l'étranglement du chef-lieu dépourvu d'assiettes publiques et à son expansion au sud-est de la commune. "Des villages ont regretté d'avoir fait obstacle à l'implantation d'infrastructures socio-culturelles et économiques publiques à proximité de leurs biens", confie le maire

qui se félicite de l'avancée des mentalités. La commune qui n'a bénéficié que de 230 aides à l'habitat rural pour 30 000 habitants, et d'un quota dérisoire en logements sociaux en est encore à se débattre avec des problèmes d'assainissement, se plaint le maire qui indique qu'un rapport exhaustif sur la situation de la commune et cernant toutes les préoccupations citoyennes assorties de suggestions est entre les mains du wali et de tous les services concernés de la wilaya. Pour mettre fin à l'anarchie qui caractérise le développement, le maire annoncera le lancement de projets d'amélioration urbaine, initiés par le wali et qui toucheront en guise de première tranche le chef-lieu, le plateau de Loudha et Houra. Le maire donnera enfin rendez-vous à la population pour le 20 août, date fixée pour la présentation du deuxième bilan de l'activité de l'APC, promettant de toucher tous les villages comme promis durant la campagne électorale. Pour rappel, l'exécutif communal n'a connu qu'une seule vague de contestation orchestrée par les élus RCD qui, dans une déclaration rendue publique il y a 3 mois, ont notamment reproché au maire "une mauvaise représentativité de la commune à l'extérieur".

S. Hammoum

AGHRIB / INFORMATIONS SUR LA GRIPPE AVIAIRE

Le manque d'intérêt du citoyen

A l'instar d'autres communes, Aghrib applique le programme de prévention et de lutte contre la grippe aviaire. Un plan chapeauté par la subdivision agricole de Fréha et mis en place depuis longtemps déjà. Le seul inconvénient de l'opération réside dans le manque d'engouement des citoyens à assister aux réunions. En effet, la même subdivision a procédé aux séances d'information sur

la grippe aviaire identiques à celles de l'année dernière. L'on se rappelle de tout le dispositif installé, la saison passée, pour parer à la propagation de la maladie et à la détection d'un éventuel foyer dans les délais car le facteur temps, comme on le sait, est très déterminant dans l'évolution de la maladie. Ainsi ont été conviés les éleveurs, les citoyens, et même les écoliers n'ont pas été en marge puis-

qu'ils ont reçu la visite des professionnels de la prévention. Des séances étalées sur près d'un mois et qui ont donné un résultat probant faisant naître un principe de précaution où chaque oiseau trouvé mort a été systématiquement signalé aux autorités locales.

Cette année aussi les mêmes dispositions ont été prises. Le corps éducatif, après une première séance à l'école Tamassit, n'a pas pour autant enregistré un intérêt majeur. C'est ainsi que la réunion prévue au lycée de la commune, lundi 5 février, n'a pas eu le succès escompté.

On n'a enregistré qu'une assez faible présence où le bureau du proviseur a suffi pour les travaux et, pourtant, tous les directeurs ont été invités, par une correspondance qui leur a été directement adressée, à informer les enseignants. Une manière de faire qui diffère quelque peu des précédentes où l'APC était partie prenante. Serait-on en face d'un relâchement de la part du citoyen ou d'un manque d'informations ? Assurément, dans les deux cas, grâce à son professionnalisme, la subdivision agricole de Fréha saura rectifier le tir.

F. B.

HOPITAL DE AIN-EL-HAMMAM

Quand les produits anesthésiants
viennent à manquer

Des malades et parents de malades relevant du secteur sanitaire de Aïn El Hammam ont pris attache avec notre journal pour signaler l'absence de produits anesthésiants au niveau de l'hôpital de la ville depuis près d'un mois. Une situation qui a valu aux malades programmés pour des interventions chirurgicales d'être priés d'aller voir ailleurs et de suspendre momentanément les admissions au bloc opératoire, affirment ces sources. L'inquiétude de la population a ainsi atteint son paroxysme sachant tout ce que représente cette structure sanitaire, l'une des plus anciennes du pays, pour cette région enclavée du sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou. Les citoyens espèrent une rapide réaction des autorités sanitaires afin de doter ce fleuron du secteur sanitaire de la région des moyens qui lui ont permis jusque-là d'assurer sa mission humanitaire.

S. H.

BOUMERDES / RELOGEMENT
DES SINISTRESLa dernière opération
pour bientôt

En matière de relogement des familles sinistrées, victimes du séisme de 2003, de la commune de Boumerdès, du moins celles concernées par la prise en charge dans le cadre du programme d'urgence décidé par le gouvernement, la municipalité procédera, dans quelques jours, à l'affectation, probablement l'ultime quota, des habitations aux familles qui se trouvent toujours dans les chalets.

En effet, la commission élargie (APC, daïra et wilaya) de relogement des sinistrés, que préside Chenoune Mokrane, directeur de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT), siège actuellement en vue de finaliser la liste des attributaires. Selon un membre de l'APC de Boumerdès et membre de cette commission élargie, il est question de 184 dossiers étudiés à ce jour. Bien entendu, cela ne concerne, selon cet élu, que les sinistrés qui disposent obligatoirement de la fameuse fiche rouge du CTC ou du PV de démolition de la bâtisse occupée avant le tremblement de terre du 23 mai 2003.

Sont également concernés par cette nouvelle affectation les anciens locataires des habitations détruites et les demandeurs issus de l'éclatement des fiches rouges, c'est-à-dire les cas des demeures où résidaient avant la catastrophe de 2003 les familles nombreuses. Dans ce cadre, une centaine de dossiers a été à ce jour passée en revue. Selon nos informations, les membres de la commission en ont rejeté plusieurs au motif que les demandeurs avaient déjà bénéficié d'une manière ou d'une autre de l'aide de l'Etat dans le cadre de la solidarité avec les sinistrés. 12 dossiers sont remis aux divers services pour des enquêtes sur l'éventualité d'attribution d'aides ou d'indemnités.

En cours de semaine, les membres de cette commission rendront compte au wali, Bedrici Ali, avant la prise de décision finale concernant les familles qui seront définitivement attributaires. Pour rappel, la commune du chef-lieu a bénéficié d'un quota de 800 habitations dans le cadre du programme des 8 452 logements octroyés par le gouvernement à la wilaya de Boumerdès pour la prise en charge des familles sinistrées qui avaient opté pour le relogement par les soins de l'Etat.

De son côté, M. Cherif, chef de cabinet du wali, nous a déclaré que d'autres communes de la wilaya seront aussi concernées par cette opération touchant le site du Figuier où, rappelés-le, 245 habitations n'ont toujours pas été affectées.

Abachi L.

BEJAIA

L'exclusion de deux élèves
suscite une houle au lycée
de Maâla (Sidi-Aïch)

Une très forte houle secoue depuis mardi dernier le lycée mixte de Maâla à Sidi Aïch où les élèves observent une grève de protestation contre l'exclusion de deux de leurs camarades, prononcée il y a une semaine par le conseil de discipline de l'établissement.

La décision d'exclusion

avec néanmoins une possibilité de changement d'établissement des deux élèves a suscité un vaste mouvement de solidarité des autres lycéens qui refusent de rejoindre leurs classes avant la réintégration de leurs camarades, selon une source locale.

A. K.